

**ACCIDENT*****survenu à l'avion immatriculé HB-KFA***

<b>Evénement :</b>	atterrissement de précaution en campagne.
<b>Cause identifiée :</b>	prise en compte insuffisante des prévisions météorologiques lors de la préparation du vol.

**Conséquences et dommages :** train et aile gauches endommagés.**Aéronef :** avion Robin HR 200-160.**Date et heure :** dimanche 19 septembre 1999 à 18 h 45.**Exploitant :** club.**Lieu :** Senez, (04), altitude 760 m.**Nature du vol :** voyage.**Personnes à bord :** pilote + 1.**Titres et expérience :**

- pilote, 22 ans, VV de 1995, TT de 1997 délivrés par la Suisse, 351 heures de vol dont 3 sur type et 42 dans les trois mois précédents.
- passager, 23 ans, TT délivré par la Suisse, environ 350 heures de vol.

**Conditions météorologiques :**

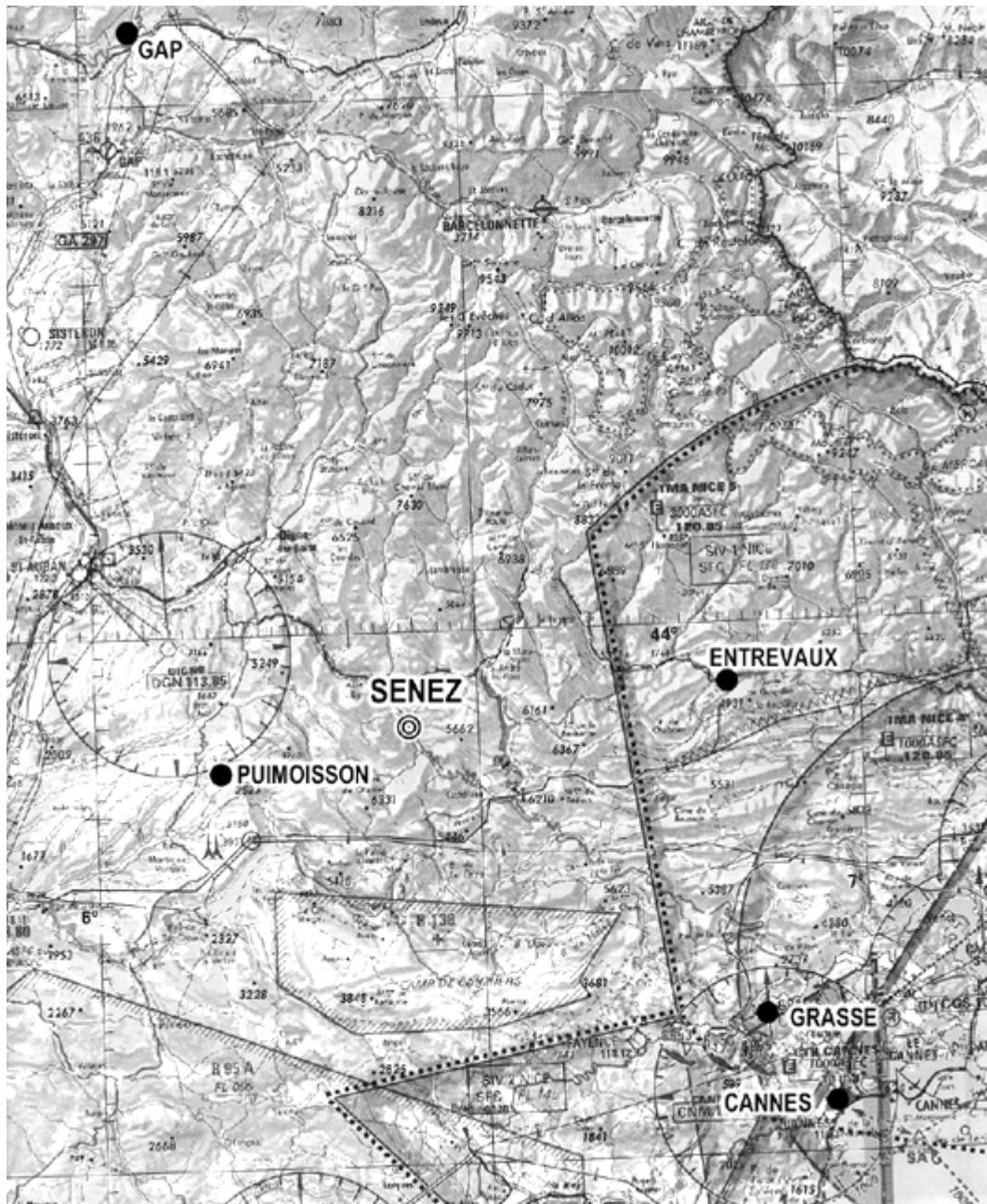
estimées sur le site de l'accident : vent au sol 080° à 160° / 10 à 16 kt, visibilité 20 à 30 km réduite à 4 à 5 km sous les averses, SCT à 4600 pieds, BKN à 5300 pieds. Phénomènes : crêtes accrochées au-dessus de 4200 pieds sur les versants sud, averses, turbulence forte à sévère due au relief et au flux de sud.  
relevées par la station automatique de Saint-André-les-Alpes (10 km au nord-est du site de l'accident) : à 18 h 00, vent 070° / 04 à 12 kt, pluie 1 mm, à 19 h 00, vent 230° / 08 à 20 kt, pluie 4,6 mm.  
(voir dossier météorologique en annexe)

**Circonstances**

Avant de décoller de Bex (Suisse) pour Cannes le pilote effectue le plein de carburant lui assurant trois heures d'autonomie. Il prend ensuite les renseignements météorologiques qu'il juge favorables sur le trajet prévu sauf dans le secteur des Alpes. Il dépose un plan de vol VFR indiquant une route passant par l'Alpe-d'Huez et Gap. La durée du vol prévue est de deux heures. Il décolle à 16 h 05. Sur la route, aux environs d'Entrevaux, les conditions météorologiques se dégradent rapidement et l'obligent à faire demi-tour. De fortes averses de pluie se déclenchent, la visibilité se réduit, le plafond s'abaisse. Ne pouvant reprendre la route par laquelle il est arrivé, il décide de se dérouter vers l'aérodrome privé de Puimoisson. Pendant vingt cinq minutes il cherche sans succès un cheminement dégagé. Il décide d'effectuer un atterrissage de précaution en campagne afin d'éviter de tomber en panne sèche. Il atterrit après avoir effectué une approche de reconnaissance sur le champ choisi. Lors du roulement, l'appareil est endommagé en heurtant une butte de terre.

Note : l'ensemble de ces faits a été établi d'après les explications du pilote.

## accident du Robin HR 200-160 HB-KFA le 19 septembre 1999

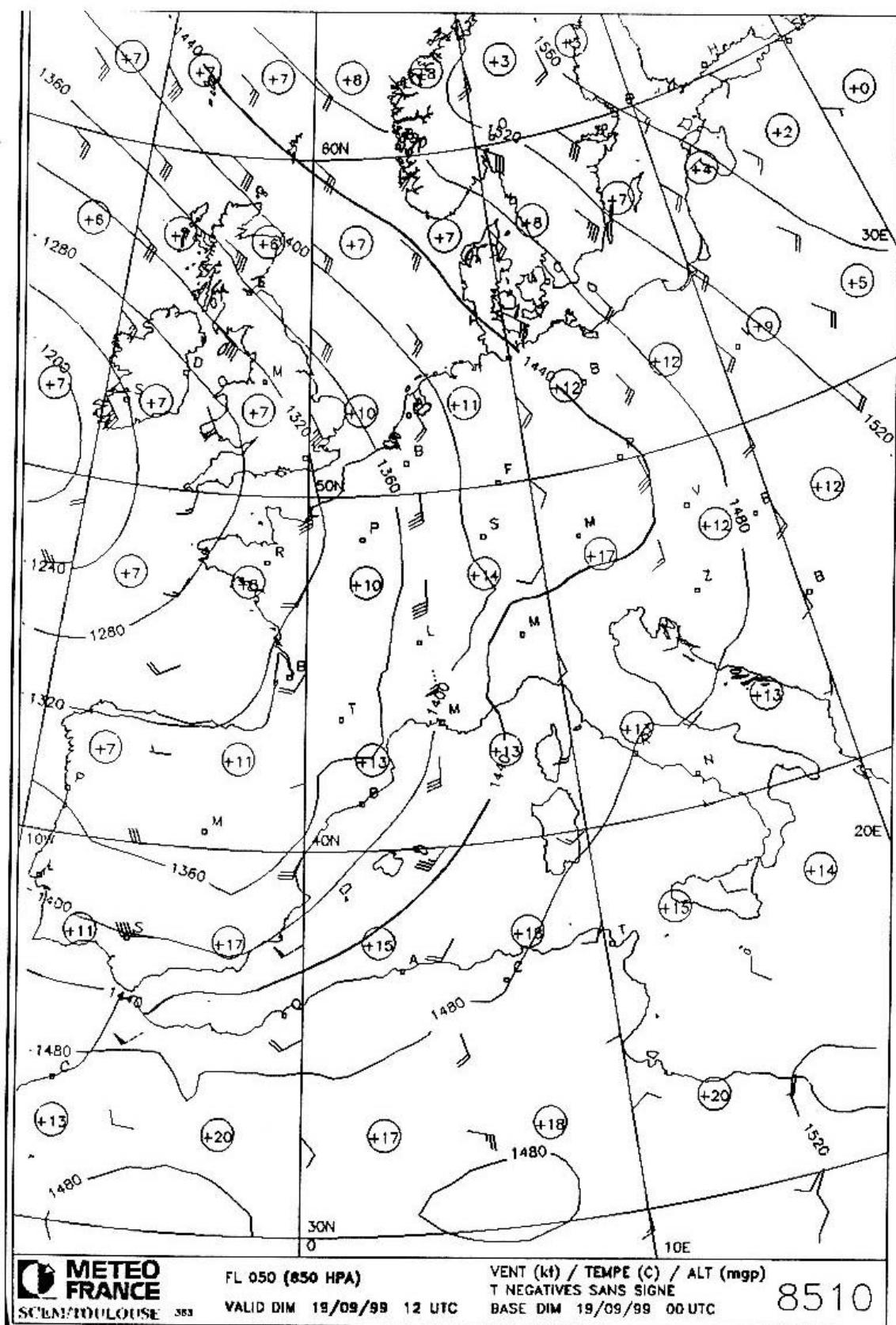
METAR

Montélimar LFLQ 191500Z 16019G31KT 9999 FEW 016 OVC030 21/16 Q0996 RERA.  
 Grenoble LFLS 191500Z 19014Kt 9999 BKN070 23/09 Q0996 NOSIG.  
 Nice LFMN 191500Z 09021KT 5000 SHRA FEW 020TCU SCT044 BKN 100 21/18  
 Q1005 TEMPO TSRA.

TAF

Grenoble LFLS 190800Z 19098 18015KT 9999 FEW030 BKN090 TEMPO 0916 SHRA  
 BECMG 1618 SHRA SCT030 FEW040CB OVC070 TEMPO 0918 17018G30KT  
 Nice LFMN 190800Z 190918 06015KT 9000 SHRA FEW016CB SCT052 BKN 100  
 TEMPO 0918 VRB15G25KT 5000 TSRA SCT015 BKN030 OVC 080 PROB40 TEMPO 1018  
 VRB30GKT 2000 TSGRRA.

## accident du Robin HR 200-160 HB-KFA le 19 septembre 1999



accident du Robin HR 200-160 HB-KFA le 19 septembre 1999

